



On connaît tous le Renard roux. Et pourtant... Juridiquement le renard est classé "espèce nuisible" dans la quasi-totalité des départements français et peut donc être tué toute l'année et sans quotas. Ce classement

ne repose malheureusement que sur des questions d'intérêts cynégétiques et n'est nullement fondé sur des arguments scientifiques reconnus. De plus, **les effets bénéfiques et indispensables des prédateurs ne sont jamais pris en compte.** On entend parfois que l'espèce est en surnombre mais en l'absence d'études sérieuses, cette af-

firmation ne repose sur aucun fondement. La faculté d'autorégulation des renards, en fonction des ressources alimentaires et territoriales disponibles, est citée régulièrement dans la littérature scientifique. **Une surpopulation est donc mécaniquement impossible** et cela se confirme dans les régions où les renards ne sont plus chassés comme dans le Canton de Ge-

nève en Suisse. Si **la rage a disparu de notre pays depuis plus de 15 ans grâce à la vaccination des renards**, c'est désormais l'échinococcose alvéolaire qui sert d'argument sanitaire pour justifier une destruction acharnée du renard roux. Cette maladie parasitaire touche une vingtaine de personnes par an et les renards (au même titre

que les chiens et les chats domestiques) peuvent en être le vecteur. Pourtant, **de récentes recherches ont démontré scientifiquement qu'une forte pression de chasse sur les populations de renards augmentait le risque sanitaire pour les populations humaines en termes d'échinococcose alvéolaire !** En autorisant la destruction du renard, l'État oublie aussi qu'il **est un auxiliaire précieux (et gratuit) des agriculteurs**, en limitant les populations de rongeurs qui détruisent les cultures. C'est alors des produits dangereux tels que la bromadiolone qui sont utilisés pour lutter contre les campagnols, avec les risques que cela entraîne pour la faune sauvage, les animaux domestiques et l'homme. Les renards ne sont pas non plus les mangeurs de poules qu'on pense. Un poulailler bien fermé empêche tout dégât. **Rien ne justifie donc aujourd'hui la destruction acharnée des renards roux !** Le

Collectif Renard Grand Est appelle de tous ses vœux que les connais-

sances scientifiques soient enfin placées au-dessus des intérêts particuliers afin qu'un peu de bon sens, de rigueur et d'honnêteté intellectuelle forme désormais le socle des réflexions conduisant à plus de sérieux dans la gestion des espèces et des écosystèmes dans ce triste contexte de dégradation généralisée des milieux naturels.

STOP À L'ACHARNEMENT CONTRE LES RENARDS ROUX !

Le Collectif Renard Grand Est regroupe 60 structures liées à l'environnement. Il veut faire entendre la voix du Renard roux, et dénonce l'acharnement dont l'animal est victime depuis trop longtemps !



plus d'infos



www.renard-roux.fr

www.facebook.com/CollectifRenard

